

CABINET PANACCIONE IMMOBILIER

BAREMES AU 08/06/2018

HONORAIRES A LA CHARGE DES VENDEURS.



(T.V.A INCLUSE)

Jusqu'à 150 000 € forfait à : 10 000 €

☐ De 150 001 € à 250 000 € 7.5%

☐ De 250 001 € à 350 000 € 6 %

☐ De 350 001 € à 450 000 € 5.5%

Au-delà : 5 % Et Terrain à bâtir honoraires : 8%.

HONORAIRES LOCATIONS VIDE, PRINCIPALE OU MEUBLE, ARTICLE 5- LOI DU 07JUILLET 1989.

- Les honoraires pour les prestations de visite, constitution de dossier et rédaction du bail imputables au LOCATAIRE : 10 € TTC /m² + Etat des lieux : 3 € TTC/ m².
- Les honoraires pour les prestations de visite, constitution de dossier et rédaction du bail imputables au BAILLEUR : 10 € TTC /m² + Etat des lieux : 3 € TTC/ m².

« Les prix affichés sont nets hors frais notariés, d'enregistrement et de publicité foncière. »